



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Numéro spécial
Octobre 2025

La Revue Gouvernance et Développement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 1

- Gouvernance hospitalière
- Gouvernance socioéconomique
- Gouvernance territoriale et environnementale

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES).
01BP134 OUAGADOUGOU01 (BURKINA FASO)

Tél : (226)50368146 – (226)72807434

Fax : (226)50368573

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **MamoutouTOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Pornaldriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamany Broux delsmaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULABI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOIFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouaudioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakari Yao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyril**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OUlai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1 ; 1.1 ; 1.2 ; 2 ; 2.2 ; 2.2.1 ; 2.2.2 ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

LA BIOBANQUE, UN SUPPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTE DES DONNÉES D'INFORMATION AUX POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE	
BOUAGNON-DROUBLY Rita.....	1-15
LEADERSHIP ET RESPONSABILITE AU SEIN DU CENTRE DE SANTE URBAIN A BASE COMMUNAUTAIRE (CSUCom) DE GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) / LEADERSHIP AND RESPONSIBILITY WITHIN THE COMMUNITY-BASED URBAN HEALTH CENTER (CSUCom) OF GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE)	
TIE Gouin Bénédicte Edwige Epse KOUAKOU, N'gnanda Anne-Marie KOUADIO et N'GORAN Ekian Noël	16-29
DROIT À LA SANTÉ ET GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE EN AFRIQUE : QUELLE POLITIQUE POUR UNE REDYNAMISATION DES SOINS DE SANTÉ	
OUSSOU Kouadio Jean Richard	30-44
LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE AU TOGO, EXEMPLE DES ODD SANTÉ (2015-2022)	
OUGMA Hombamana et GONON Amevi Agberi	45-60
LA RELATION « POUVOIR-SERVITUDE » À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE : CAS DU CHU D'OWENDO (GABON)	
Steeve Elvis ELLA	61-71
LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNICATION POST-COVID EN CÔTE D'IVOIRE: SITUATION ET PERPECTIVES	
BROU Marie Sylvana	72-87
AMELIORATION DE LA SÉCURITÉ ET SANTE AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DE SANTE AU TOGO PAR L'OUTIL HEALTHWISE, UNE OPPORTUNITE DE GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE DE QUALITE (2016 -2024)	
KEVI Kokou Silvère et LASSEY Agnélé	88-104
MA SANTÉ SOUFFRE DE NFAMARA CAMARA : UNE SCRIPTURALISATION RÉALISTE DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE	
Arsène	105-116
BIOTECHNOLOGIES MÉDICALES ET QUESTION DE LA SUBJECTIVITÉ	
AMEZUNYE Kodjo Mensavi et Dr ABALO Miesso (MC)	117-129
NÉGOCIER L'AUTORITÉ AU QUOTIDIEN À L'HÔPITAL PUBLIC : QUAND L'ORDRE DES COMPÉTENCES BAT DE L'AILLE	
GBAKA Loulou Guy	130-150

POLITIQUE SANITAIRE IVOIRIENNE ET ACCÈS AUX SOINS DANS LES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE : CAS DES POPULATIONS RURALES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUIGLO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) / IVORIAN HEALTH POLICY AND ACCESS TO CARE IN REFERENCE HOSPITALS: THE CASE OF RURAL POPULATIONS IN THE SUB-PREFECTURE OF GUIGLO (WESTERN IVORY COAST)	151-171
KOFFI Kouadio Athanase et BRISSY Olga Adeline	
LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE DÉFIS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET EXIGENCES ÉTHICO-CULTURELLES	172-184
EKPO Kouadio Victorien	
POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU TOGO DE 1994 A 2022	185-199
GONON Amèvi Agbéri et OUGMA Hombamana	
LOGIQUE COMMUNAUTAIRE FACE A LA CONTRACEPTION DES ADOLESCENTES AYAOU DE LA SOUS-PREFECTURE DE N'DOUFFOUKANKRO (BOUAFLE-CÔTE D'IVOIRE)	200-218
KOUAME Sara Gémima, MANAN Gnamien Elie, TCHEUCHE Obou Mathieu .	
DÉSÉQUILIBRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES DANS LE GRAND-LOME (TOGO) : ENJEUX ET DÉFIS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	219-235
AWOKPE Kodjo, DANDONOUGBO Iléri et AGBAMARO Mayébinasso	
LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE À L'ÉPOQUE DE LA SODEPRA (1970-1993) / THE FINANCING OF THE PUBLIC REARING IN CÔTE D'IVOIRE DURING THE SODEPRA'S PERIOD (1970-1993)	236-257
AKA Adou Marcel et KOUAMÉ Kan Raymond	
ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN CÔTE D'IVOIRE (1976- 2022)	258-273
AHORO Moro Jean Martial et MAH Gli Modeste Franck	
L'IMMIGRATION AU PRISME DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DANS LA MER À L'ENVERS DE MARIE DARRIEUSSECQ	274-285
ADJE Tanoh Linda Danielle épse BAH	
LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE	286-301
SILUE Tangologo	
LES PRÉDISPOSITIONS À LA BONNE GOUVERNANCE DES ENTITÉS AFRICAINES : VERS UN MODÈLE DE LÉGITIMITÉ PAR L'APPROCHE DES PARTIES PRENANTES	302-324
SOULEYMANOU Kadouamai	

FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE / CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE	
BAMBA Ladji	325-337
AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE BOUAKÉ	
GUY Matthieu Ettien Afforo, AYEMOU Anvo Pierre, ZUO Estelle épse DIATÉ, MOYOU Jeanne Dominique	338-361
CRISE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1973 À 1994	
DJE Yao Lopez	362-376
GOUVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOKOU (CÔTE D'IVOIRE)	
BAMBA Mansé	377-391
LA GOUVERNANCE EN RELIGION : ENTRE RIGORISME RATIONNEL ET PLASTICITÉ MYSTICO-IRRATIONNELLE	
ELLA Kouassi Honoré	392-406
EFFET DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE L'UEMOA	
KINDA Augustin	407-421
LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE	
KOFFI Kouadio Fabrice	422-439
CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT MISSIONNAIRE CATHOLIQUE À LA STRUCTURATION DU CERCLE D'ATAKPAMÉ (TOGO) À PARTIR DE 1900	
KOSSOU Sovi	440-461
CONFLITS DE GOUVERNANCE ET ENJEUX IDENTITAIRES DANS LA GESTION DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BOUNA (CÔTE D'IVOIRE)	
Ekian Noël N'GORAN	462-477
COMPARATIVA DE LA ATENCIÓN A LAS PERSONAS CON DISCAPACIDAD EN CATALUÑA Y EN EL PAÍS VASCO	
SORO Kassoum	478-495
POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS	
SOUMAHORO Sainghot	496-512
LES DÉTERMINANTS DE L'ESSOR DE L'ANACARDE DANS LA SOUS- PRÉFECTURE DE GUEZON (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)	
N'Zué Pauline YAO et Kopeh Jean-Louis ASSI	513-530

DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE : COMMENT « ÉQUATIONER » LES ENTITÉS ? KOUASSI Assanti Olivier	531-546
MALENTENDUS ET DYSFONCTIONNEMENTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : CAS DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002) YEO Mamadou	547-560
ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFET DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA : QUELLE IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE ? AYENAGBO Kossi	561-578
DYNAMIQUE DES CULTURES PÉRENNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAFÉRÉ (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE) KOFFI Guy Roger Yoboué et KOMENAN Komenan Gabin	579-602
GOUVERNANCE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE N'ZÉRÉKORÉ PAR LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE ROUGE LAMAH Pénépé Julien et AMOATTA Koffi Guy	603-623
GOUVERNANCE BANCAIRE À TRAVERS LES GUICHETS AUTOMATIQUES DE TRANSACTION MONÉTAIRE À KORHOGO : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES KONE Kapiéfolo Julien	624-642
GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN KONE N'golo Oumar, DIARRASSOUBA Bazoumana et DJAH Armand Josué	643-661
GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS LA VILLE TOURISTIQUE DE SAN PEDRO : DEFIS ET STRATEGIES KONAN N'Guessan Olivier	662-677
LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SECURITAIRE ZOUGOURI Amidou et SODORE Abdoul Azise	678-693
LA COMMUNE DU PLATEAU (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) SOUS LA LOUPE : UNE ANALYSE SWOT POUR COMPRENDRE SA SITUATION ACTUELLE Abou DIABAGATE et Amadou COULIBALY	694-711
GOUVERNANCE DE LA TRANSHUMANCE PAR L'ÉDUCATION À LA PAIX SOCIALE BATAMA Kodjo et Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	712-728
CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE	

DOUFELGOU I AU NORD TOGO DJALNA Kouyadéga	729-748
IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA / IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA DOHO Bi Tchan-André, ALLA Affoué Sonya et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme ..	749-769
GOUVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN / GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS GOZE Thomas et KOBENAN Appoh Charlesbor	770-786
ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE : UNE RELECTURE DE LEVINAS ET JONAS FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES ILAHIRI Mylène Stéphanie	787-804
DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE FRONT LAGUNAIRE ÉBRIÉ À ABIDJAN : CAS D'ABOBO-DOUMÉ KAMBIRÉ Bébê et KOUASSI Charles Aimé	805-824
EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES ESPACES RÉSERVÉS : L'EXEMPLE DE LA ZONE PASTORALE DE SAMOROGOUAN AU BURKINA FASO KI Jean Paulin, DABIRÉ Joël et SOMDA Touobawènèkaon Maximin	825-846
ENJEUX ET DEFIS DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN FACE AUX EXIGENCES DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS URBAINS Koua Koffi Etienne Trésor KOFFI et Sanaliou KAMAGATE	847-864
AMÉNAGEMENT URBAIN ET COORDINATION DES ACTEURS DANS LA VILLE D'ABENGOUROU (CÔTE D'IVOIRE) <i>KOFFI Akouassi Bénédicte et DJAH Armand Josué</i>	865-883
LE NUMERIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION À ABIDJAN Khan KOUAME, Anouman Yao Thibault OUSSOU et Gnamien Elie MANAN	884-902
LES DÉTERMINANTS DE L'URBANISME SPONTANÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE Robert NGOMEKA	903-917
AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENJEU DE SURVIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE Martin NGOUA EYENE et Emmanuelle NGUEMA MINKO	918-931
LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES LOCALES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DU	

CAMEROUN	
<i>SANAMA AMBASSA</i>	932-949
LA GESTION DE L'INCIVISME ROUTIER VIA LES TIC : QUELLES PERCEPTIONS DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE ?	
SEY Henri Joël	950-967
COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD)	
SISSOKO Pierre Soriba	968-984
MUTATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLOGIE : PERSPECTIVES D'APPROPRIATION DES APPROCHES	
TATA Gaston Gabriel	985-1000
QUELS IMPACTS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA PROVINCE DU LAC (OUEST DU TCHAD) ?	
TOB-RO N'Dilbé	1001-1020
DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES Á BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES	
KOUASSI Kobenan Christian Venance, SANGARÉ Nouhoun, TRAORE Fanta et SOROGO Bourahima	1021-1036
RÉSISTANCES SOCIO-CULTURELLES ET APPROPRIATION DU CERTIFICAT FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE (EXEMPLE DE SAKASSOU) : RECOMPOSITIONS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS UNE TRANSITION PARTICIPATIVE	
Boni Hyacinthe KPANGBA	1037-1054
DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE BASSIN DE L'OTI	
ALASSANE Abdourazakou	1055-1067

Gouvernance territoriale et environnementale

DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES À BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES

KOUASSI Kobenan Christian Venance, LaboVST, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Nouhoun, LaboVST, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

TRAORE, Fanta, LaboVST, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

SOROGO Bourahima, *Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)*

Spécialité : Géographie urbaine

Résumé

L'expansion urbaine de Bouaké, a connu une accélération marquée entre 2002 et 2024. Cette croissance rapide exerce une pression considérable sur les terres agricoles environnantes, résultant d'une convergence de facteurs socio-économiques, politiques et démographiques. Ces transformations ont non seulement modifié l'usage des sols mais ont également engendré des tensions foncières significatives. Pour analyser ce phénomène, une méthodologie mixte a été déployée, associant analyse documentaire, enquêtes de terrain et outils géomatiques. L'étude s'est appuyée sur le traitement d'images satellites via les logiciels SIG (ENVI 5.3 et QGIS. 3.3) pour cartographier l'évolution de l'occupation des sols. En parallèle, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès des principaux acteurs locaux (autorités municipales, agriculteurs et urbanistes) pour comprendre les dynamiques en jeu. L'objectif de cette étude est d'analyser les enjeux de la dynamique urbaine sur les zones humides. Les résultats mettent en évidence une expansion urbaine particulièrement prononcée dans les zones nord et ouest de Bouaké, entraînant une diminution annuelle moyenne de 3% des zones humides. Cette situation a des répercussions importantes sur la sécurité alimentaire locale et creuse les inégalités entre les populations urbaines et rurales. Bien que des initiatives d'urbanisme inclusif et d'agriculture urbaine durable aient émergé, leur portée reste limitée face à l'ampleur du phénomène. Face à ces enjeux, l'étude recommande une approche intégrée reposant sur trois piliers : une planification urbaine plus rigoureuse, une gouvernance foncière transparente, et une meilleure sensibilisation des acteurs locaux.

Mots clés : Urbanisation, Zone humide, Gouvernance foncière, Développement durable, Bouaké

Abstract

Bouaké's urban expansion accelerated sharply between 2002 and 2024. This rapid growth is putting considerable pressure on the surrounding agricultural land, resulting from a convergence of socio-economic, political and demographic factors. These transformations have not only altered land use, but have also generated significant land tensions. To analyze this phenomenon,

a mixed methodology was deployed, combining documentary analysis, field surveys and geomatic tools. The study was based on the processing of satellite images using GIS software (ENVI 5.3 and QGIS. 3.3) to map changes in land use. At the same time, semi-directive interviews were conducted with key local players (municipal authorities, farmers and urban planners) to understand the dynamics at play. The results show that urban expansion is particularly pronounced in the northern and western zones of Bouaké, leading to an average annual reduction of 3% in wetlands. This situation is having a major impact on local food security, and is widening inequalities between urban and rural populations. Although inclusive urban planning and sustainable urban agriculture initiatives have emerged, their scope remains limited given the scale of the phenomenon. In view of these challenges, the study recommends an integrated approach based on three pillars: more rigorous urban planning, transparent land governance and greater awareness among local stakeholders.

Keywords : Urbanization, Wetlands, Land governance, Sustainable development, Bouaké

Introduction

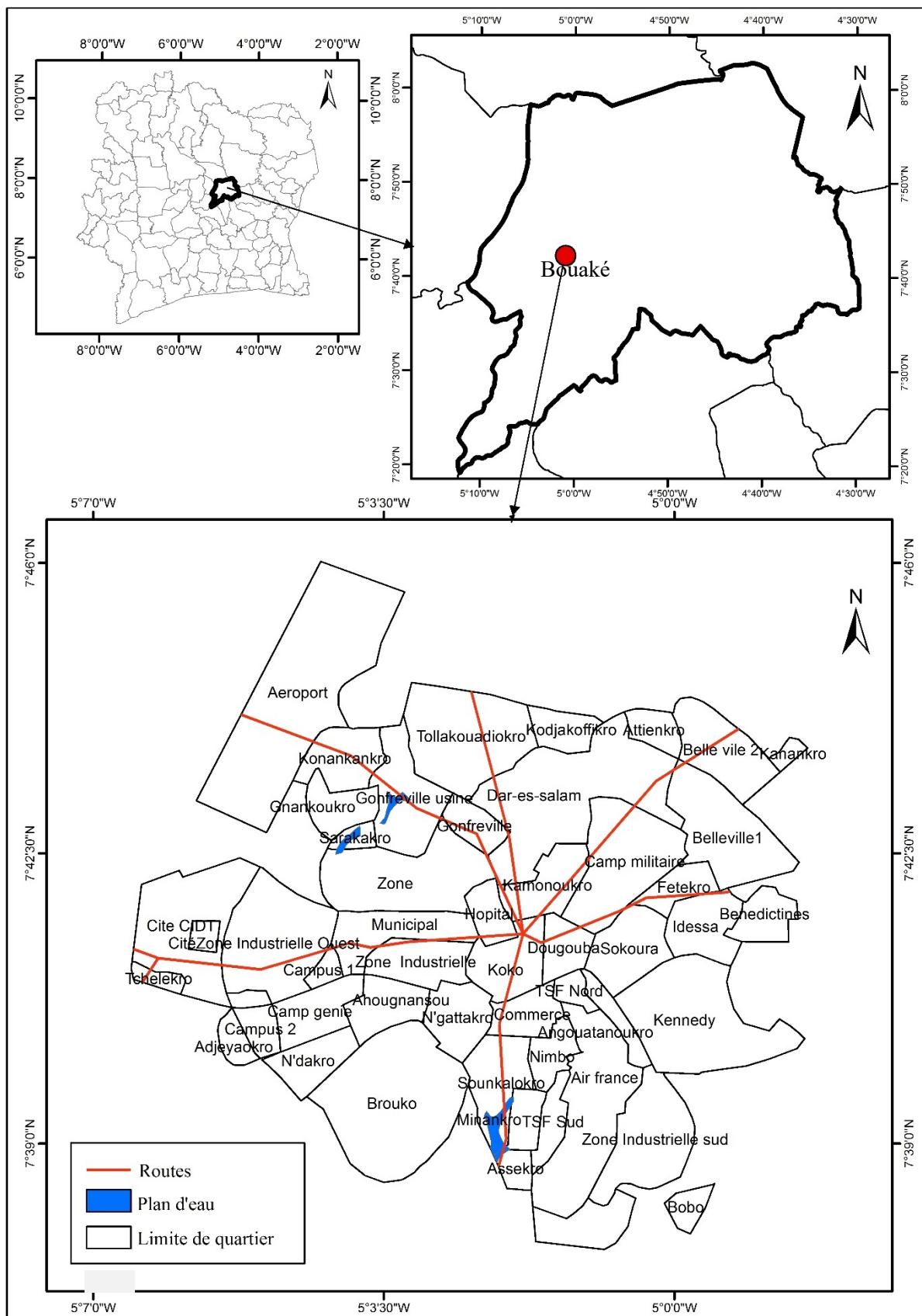
Depuis les années 1950, les pays africains connaissent une urbanisation rapide et les villes s'agrandissent très spectaculairement en devenant des pôles de croissance économique (V. Manirakiza, 2015, p.1). De 10% en 1990, la population urbaine en Afrique est passée à 15% en 2006 et à 24% en 2015 (H. B. Y. Nguendo, C. N. Tchamda, C. Clémentine, 2006, p.2 et CAD, 2017, p.6). Cette population devrait atteindre 775 millions en 2030, soit 47% de la population totale. En moyenne, la population urbaine progresse de plus de 3% chaque année (CAD, 2017, p.6). Par conséquent, la rapidité de l'urbanisation des villes africaines soulève plusieurs problèmes d'aménagement du territoire, d'équipements et même d'emplois. Aujourd'hui, l'un des secteurs les plus menacés est l'agriculture urbaine et périurbaine (E. A. Moula, M. Diop, I. Gaye, ; M. Tambwe 2015 cité par S. A. Mbade, 2018, p.94). À l'échelle des grandes villes, l'urbanisation se fait au détriment des activités agricoles urbaines et périurbaines qui jouent pourtant un rôle important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. (Y. E. Kouakou, S. Traoré et B. I. Dibi, 2010, p2).

À l'instar des États africains, la Côte d'Ivoire a aussi connu une urbanisation accélérée car le taux d'urbanisation a grimpé de 32% en 1975, à 39% et à 42,5% respectivement en 1988 et en 1998. Ce taux a atteint 52,5% en 2021 (INS 1975 ;1988 ; 1998 ; 2014 et 2021). Ainsi, Bouaké étant la deuxième ville du pays après Abidjan, fait face à une dynamique urbaine marquée par la croissance de sa population. De 55 000 habitants à la veille de l'indépendance en 1960, la population urbaine de Bouaké est passée à 461 618 habitants en 1998 et à 832 371 habitants en

2021 (K. Atta, 1978, p.95 et INS-RGPH, 1998, 2021). Ce dynamisme démographique exerce une pression sur les terres cultivables au travers de sa croissance spatiale spectaculaire. En effet, de 3 478,11 ha en 1977, la superficie urbanisée de Bouaké est passée à 10 361,71ha en 2024 soit une croissance de 6 883,6 hectares en 47 ans. De ce fait, il se pose le problème de la régression des terres agricoles induites par la dynamique urbaine. De ce problème surgie la question centrale suivante : Comment la dynamique urbaine induit-elle la régression des terres agricoles à Bouaké ?

La présente étude met en évidence influence négatif de l'étalement urbain sur les activités agricoles à Bouaké. Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle la perte des zones humides est due à la forte occupation de ces espaces par l'habitat et les activités non agricoles.

La carte n°1 indique la localisation de la zone d'étude en Côte d'Ivoire.



Carte 1 : Localisation de la zone d'étude

1. Matériels et méthode

1.1. Matériels

Dans le cadre de cette étude, des outils de collectes et de traitement des données ont été utilisés. Pour la collecte des données, d'abord, le site Earth Explorer a permis l'acquisition de données satellitaires. De plus, les prises de vue réalisées ont été possible grâce à un smartphone de marque Samsung A70. Enfin, des guides d'entretien et un questionnaire ont permis d'acquérir des données auprès des structures en charge de la thématique abordé et des populations résidant à la périphérie.

En ce qui concerne le traitement des données, il s'est fait à différents niveaux grâce à divers outils utilisés. Premièrement, le traitement cartographique a été possible grâce aux logiciels de cartographie comme ENVI 5.3 et QGIS. 3.3. Deuxièmement, le traitement statistique s'est fait à l'aide des logiciels comme Microsoft Word 2016, Microsoft Excel 2016, SPSS et Sphynx. Par ailleurs, la carte de base de la ville de Bouaké a été obtenue auprès de la Direction régionale de l'INS.

1.2. Méthode

Parallèlement à la croissance démographique, une analyse diachronique de la ville de Bouaké a été faite. Cette analyse a permis de faire ressortir l'évolution spatiale de ladite ville entre 2002 et 2024. Pour y parvenir, des informations ont été recueillies à partir des cartes et des images satellitaires.

De plus, cette étude repose sur une approche mixte c'est-à-dire à la fois qualitative et quantitative. S'agissant de l'approche qualitative, elle a consisté à faire une recherche documentaire, une observation directe et des entretiens semi-directifs. La recherche documentaire a permis de faire un état des connaissances sur la problématique étudiée. L'observation directe du terrain a permis de confronter les informations recueillies grâce à la fouille documentaire. Quant aux entretiens semi-directifs, ils ont été menés auprès des principaux acteurs locaux que sont les autorités décentralisées (municipalité) et déconcentrées (à la Direction Régionale du Ministère de la Construction, Logement et de l'Urbanisme), les urbanistes (Directeur de DR-MCLU) et les agriculteurs(Maraîchers) Ces échanges ont permis de comprendre les différents enjeux des dynamiques observées à Bouaké (démographique et spatiale). En ce qui concerne l'approche quantitative, elle a consisté à une enquête par questionnaire. À ce propos, un questionnaire a été adressé aux agriculteurs en zone urbaine et péri-urbaine de Bouaké. Ne disposant pas d'une base de données des agriculteurs intra-urbains, la méthode de boule de neige a permis, après le choix des quartiers à investiguer, d'en constituer.

Le tableau n°1 montre les quartiers retenus et l'effectif des agriculteurs interrogés dans le cadre de cette étude.

Tableau n°1 : Nombre d'agriculteurs interrogés par quartiers investigués

Quartiers	Nombres d'agriculteurs	Proportion en %
Adjeyaokro	12	7,94
Air-France 3	14	9,27
Aéroport	12	7,94
Kennedy (village CAN)	13	8,60
Houphouët-Ville	18	11,92
Dar-Es-Salam 3	11	7,28
Tollakouadiokro	15	9,93
Tchêlekro	25	16,55
Municipal	11	7,28
Zone Industrielle	20	13,24
Ensemble	151	100

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Ainsi, le recollement des informations collectées à partir de ces deux approches méthodologiques a permis d'aboutir à des résultats.

2. Résultats

Les résultats obtenus mettent en relief une dynamique urbaine marquée par un croit démographique et une expansion spatiale particulièrement prononcée dans les zones nord et ouest de Bouaké. Cette dynamique entraîne une réduction annuelle moyenne de 3% des terres agricoles. Par conséquent, des enjeux liés à la dynamique urbaine se situent au niveau de la sécurité alimentaire locale et des inégalités entre les populations urbaines et rurales.

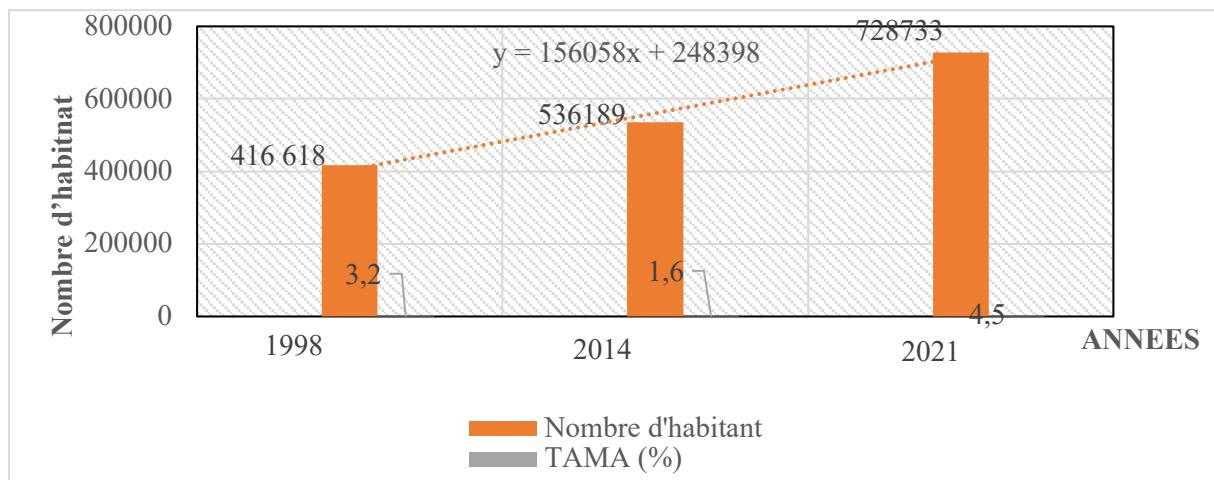
2.1. Une dynamique urbaine à Bouaké marquée par une croissance démographique et spatiale depuis la fin de la crise militaro-politique de 2002

Durant une décennie (2002 à 2011), la ville de Bouaké fut la capitale de la crise militaro-politique. De ce fait, son dynamisme urbain a été entravé et ralenti. Cependant, à partir de 2012, avec la fin de la crise militaro-politique, la ville de Bouaké connaît une augmentation rapide de sa population ainsi que de sa superficie urbanisée.

2.1.1. Une croissance démographique rapide à Bouaké marquant son renouveau

Bouaké, située au centre de la Côte d'Ivoire, est la deuxième ville en termes de population et de superficie après Abidjan. En ce qui concerne la croissance démographique, elle ne s'est pas faite au même rythme entre 1998 et 2021. La figure n°1 traduit l'évolution démographique à Bouaké de 1998 à 2021.

Figure n°1 : Évolution de la population et du TAMA à Bouaké de 1998 à 2021



Sources : INS-RGPH 1998, 2014 et 2021 et calculs des auteurs, 2024

À l'analyse de la figure n°1, il ressort clairement que l'effectif de la population et le TAMA n'ont pas évolué de la même manière. Si le premier a eu une allure ascendante de 1998 à 2021, le deuxième a évolué en deux phases : une première descendante et une seconde ascendante. En effet, entre 1998 et 2014, le TAMA a chuté en raison de la faible augmentation de la population. En clair, durant seize (16) ans, la population urbaine de Bouaké n'a augmenté que de 119 571 habitants, soit 7 473 habitants par an. Cette faible augmentation de la population urbaine de Bouaké traduite par la chute du TAMA résulte des effets de la crise militaro-politique de 2002 à 2012. Par ailleurs, les populations fuyaient l'insécurité devenue grandissante dans la capitale de la rébellion, Bouaké. Cependant, le TAMA de Bouaké connaît une évolution ascendante entre 2014 et 2021 corrélée à l'importante augmentation de sa population. Au cours de cette période marquée par le retour à la normalité, la population a augmenté de 192 544 habitants en sept (7) ans, soit une hausse annuelle de 27 506 habitants. En effet, le climat de paix et de sécurité après la crise en 2011 a favorisé le retour des anciens habitants de Bouaké et l'arrivée de nouveaux habitants à Bouaké. De plus, au lendemain des dernières élections municipales, Bouaké renait de ses cendres et entame un renouveau avec la réalisation d'infrastructures et équipements. Elle est redevenue attractive surtout avec les aménagements faits à l'occasion de

la CAN 2023. Ainsi, la dynamique démographique à Bouaké favorise une dynamique spatiale traduit par un étalement urbain.

2.1.2. Une augmentation de la superficie urbanisée de Bouaké, conséquence de la forte demande de terre à bâtir

L'évolution de la population, du déclenchement de la crise militaro-politique jusqu'en 2024, a eu une incidence sur la dynamique spatiale de Bouaké. En effet, la faible augmentation de la population durant la décennie de crise a engendré une faible dynamique spatiale contrairement à la période post-crise. L'impressionnante augmentation de la population au lendemain de ladite crise a favorisé un important étalement urbain à Bouaké. La planche n°1 montre les superficies urbanisées de Bouaké en 2002 et en 2024.

2002

2024

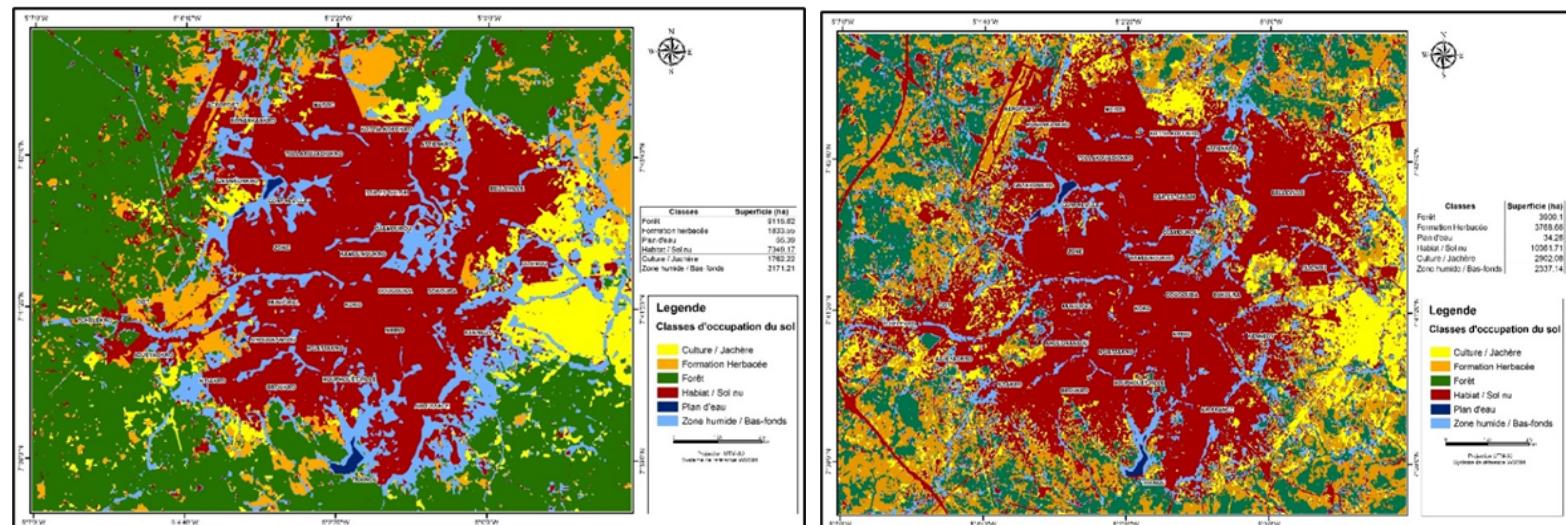


Planche de carte 1 : Dynamique de l'occupation du sol de 2002 à 2022

À Bouaké, l'analyse diachronique entre 2002 et 2024 met en relief la dynamique des terres agricoles induite par une impressionnante dynamique urbaine post-crise. Elle montre une réduction des terres cultivées, du couvert végétal et un assèchement des ressources en eau. Le tableau n°2 fait ressortir l'occupation du sol de 2002 à 2024 à Bouaké.

Tableau 2 : Évolution des superficies des classes d'occupation du sol de 2002 à 2024 à Bouaké

Années	2002	2014	2024
Habitat/sol nu	7 349,17	8 819,47	10 361,71
Zone humide	3 171,21	2 689,59	2 337,14
Cultures/ jachère	1 762,22	1 350,36	2 902,08

Source : Landsat 7,8 et sentinel 2A

L'analyse diachronique de l'occupation du sol à Bouaké entre 2002 et 2024 met en évidence une dynamique d'urbanisation soutenue, marquée par une progression constante de la superficie dédiée à l'habitat et aux sols nus, au détriment des zones humides. En effet, la surface urbanisée est passée de 7 349,17 hectares en 2002 à 10 361,71 hectares en 2024, soit une augmentation de plus de 3 000 hectares en l'espace de deux décennies. Cette évolution traduit une pression foncière croissante, stimulée par une forte demande en logements dans un contexte de croissance démographique et de retour à la stabilité après la crise politico-militaire. Parallèlement, les zones humides, autrefois essentielles pour le maraîchage, la riziculture et la régulation hydrologique urbaine, connaissent un net recul. Leur superficie a diminué de manière significative, passant de 3 171,21 hectares en 2002 à seulement 2 337,14 hectares en 2024, soit une perte de plus de 830 hectares, représentant une réduction d'environ 26 %. Cette régression alarmante est symptomatique d'une urbanisation non maîtrisée, où les impératifs d'aménagement l'emportent sur la préservation des ressources naturelles. Toutefois, l'évolution des surfaces agricoles laisse entrevoir une dynamique plus contrastée. Après une phase de déclin entre 2002 et 2014, période au cours de laquelle les cultures et jachères sont passées de 1 762,22 à 1 350,36 hectares, on observe une reprise marquée au cours de la dernière décennie, atteignant 2 902,08 hectares en 2024. Cette tendance s'explique par une intensification des pratiques agricoles dans les zones périphériques, une reconversion d'espaces en friche ou une relocalisation des activités agricoles en dehors du périmètre urbain. Néanmoins, cette progression reste fragile face à l'expansion urbaine continue. Ainsi, les données révèlent un déséquilibre croissant entre urbanisation et préservation environnementale, soulignant la nécessité impérieuse d'une gouvernance foncière intégrée et durable, capable d'anticiper les conflits d'usage et de concilier les besoins en logements avec les impératifs de sécurité alimentaire et de résilience écologique.

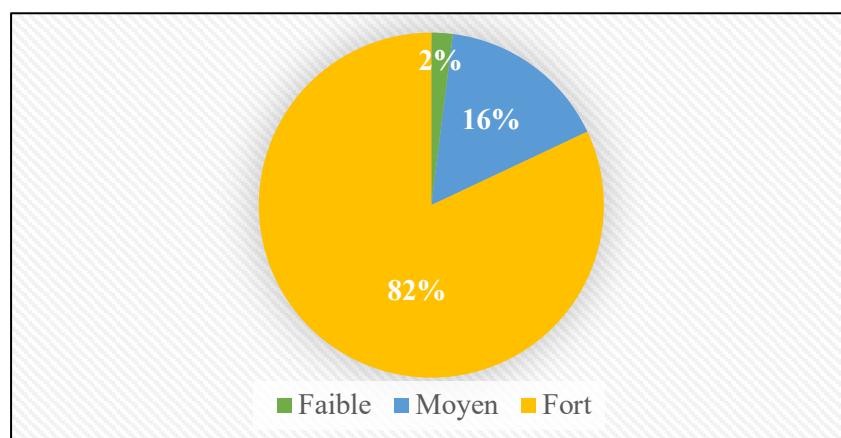
Cependant, la dynamique urbaine impacte les superficies des terres agricoles.

2.2. Une réduction des zones humides et une menace de l'insécurité alimentaire résultant de la dynamique urbaine à Bouaké

2.2.1. Une réduction des superficies des terres agricoles : conséquence de la dynamique urbaine de Bouaké

L'expansion rapide de l'espace urbain à Bouaké, portée par une croissance démographique soutenue et une forte pression foncière, entraîne une réduction progressive des superficies des terres agricoles, compromettant ainsi leur disponibilité et leur rôle dans la sécurité alimentaire locale. La figure n°1 présente le degré de l'impact de l'occupation des zones humides sur la production annuelle des agriculteurs enquêtés.

Figure n°2 : Degré de l'impact de l'occupation des zones humides sur la production annuelle des agriculteurs enquêtés



Source : Enquête de terrain, 2024

La figure 2 illustre le degré d'impact de l'occupation des zones humides sur la production agricole annuelle, tel que perçu par les producteurs interrogés. On y apprend que 68 % des maraîchers affirment avoir perdu plus de la moitié de leur surface cultivable en moins de 10 ans, tandis que 23 % rapportent une baisse de rendement supérieure à 30 %. Cette situation met en péril l'approvisionnement en légumes frais pour la ville, renforçant la dépendance vis-à-vis des produits extérieurs. La planche de photo 21 illustre cette réalité.

Planche photo n°1 : Morcellement et occupation des zones humides à Bouaké

Photo n°1 : Borne de lotissement dans un bas-fond au quartier Municipal



Photo n°2 : Construction dans un bas-fond au quartier N'dakro



Prises de vue : Kouassi, Mars 2025

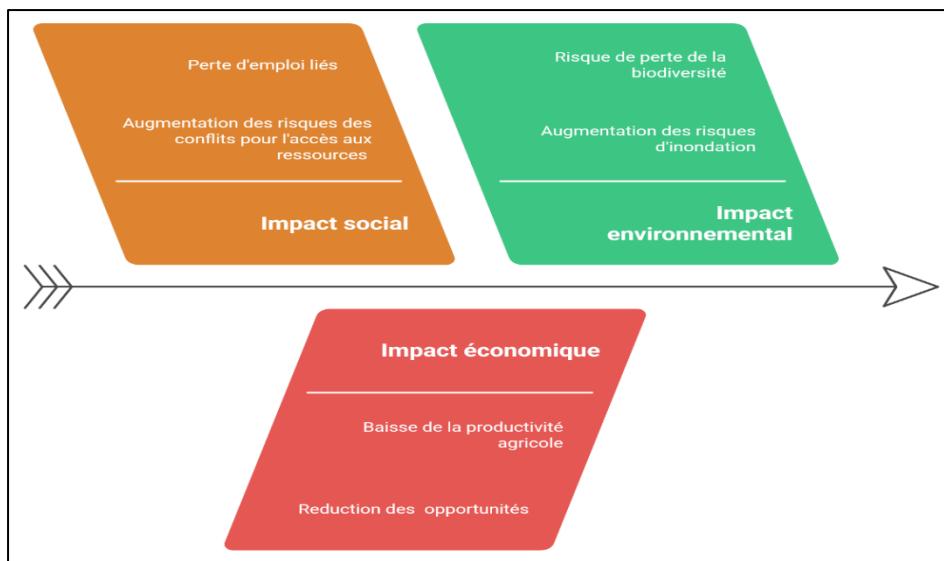
La photo 1 témoigne du morcellement accru des zones humides à Bouaké. Ces espaces, anciennement dédiés à la culture du riz, du maraîchage et de l'élevage, sont aujourd'hui grignotés par les habitations. La photo révèle une juxtaposition entre des parcelles agricoles résiduelles et des constructions récentes, souvent précaires et non réglementées. La Photo 2, prise au quartier N'Dakro, montre clairement un cas typique de régression d'un site de maraîchage. On y voit un ancien espace cultivé désormais recouvert par des habitations, soulignant la rapidité du phénomène.

2.2.2. Vers une gouvernance intégrée et durable des zones humides à Bouaké : enjeux écologiques, défis urbains et perspectives d'aménagement

2.2.3. Enjeux majeurs liés à la dégradation des zones humides

Les principaux enjeux induits par cette transformation spatiale sont l'insécurité alimentaire, la perte de biodiversité, la dégradation des services écosystémiques, des conflits fonciers croissants et la précarisation des acteurs du monde rural. La figure 3 résume bien l'interconnexion entre pressions environnementales et risques sociaux.

Figure 3 : Enjeux de la dégradation des zones humides



Source : Sangaré , Napkin,Mars 2025

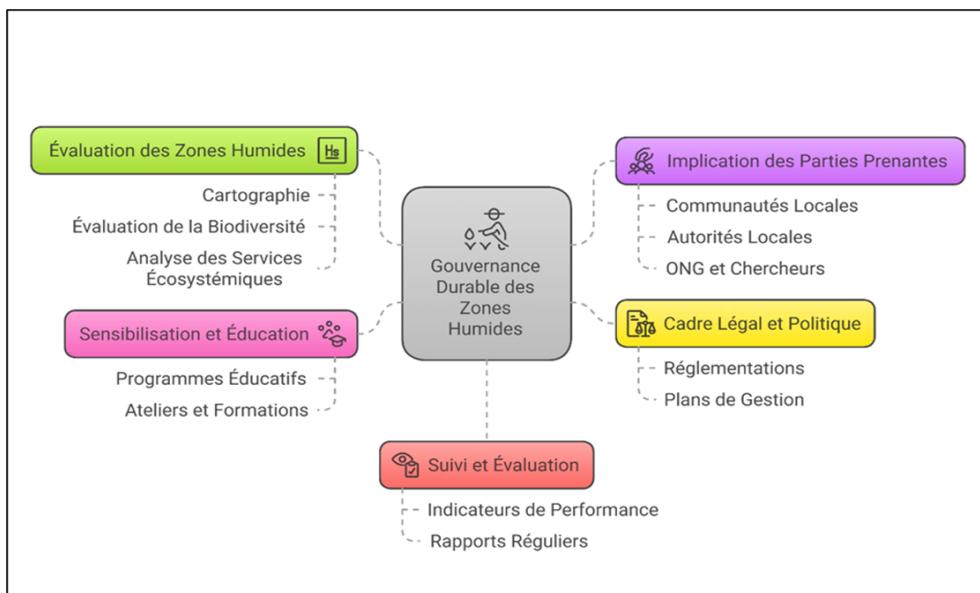
La Figure 3 met en évidence l'ampleur et la complexité des enjeux liés à la transformation spatiale que connaît Bouaké, notamment à travers la régression des zones humides. Ces espaces, autrefois essentiels à l'agriculture périurbaine et à l'équilibre écologique, sont aujourd'hui menacés par une urbanisation accélérée et souvent non planifiée. Cette dynamique entraîne une série d'impacts interdépendants qui touchent à la fois l'environnement, l'économie locale et les conditions de vie des populations. En premier lieu, l'occupation des zones humides réduit considérablement les surfaces cultivables, ce qui fragilise la production vivrière et expose la ville à une insécurité alimentaire croissante. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il affecte en priorité les petits producteurs, pour qui ces terres représentaient la principale source de revenus. La disparition progressive de ces milieux naturels entraîne par ailleurs une perte notable de biodiversité, tant végétale qu'animale, compromettant durablement la résilience écologique de la ville face aux aléas climatiques. Les zones humides remplissent également des fonctions écosystémiques essentielles, telles que la régulation des eaux pluviales, la recharge des nappes phréatiques ou encore la filtration naturelle des polluants ; leur dégradation a donc pour conséquence directe une vulnérabilité accrue aux inondations et à la pollution. Sur le plan social, cette mutation spatiale génère une multiplication des conflits fonciers entre populations rurales, urbaines et autorités locales, dans un contexte où l'accès au sol devient de plus en plus disputé. Enfin, la précarisation des acteurs agricoles se manifeste par la perte d'emploi, la migration forcée ou encore la reconversion non choisie vers des activités informelles. Ainsi, la Figure 3 ne se contente pas d'énumérer des effets isolés, mais met en lumière une chaîne

d'interdépendances révélant les dérives d'une croissance urbaine non encadrée. Elle plaide implicitement pour une réforme en profondeur de la gouvernance foncière à Bouaké, fondée sur l'équité sociale, la justice environnementale et la planification durable.

2.2.4. Pour une gouvernance durable et intégrée

Pour atténuer les conflits d'usage et de préserver les zones humides dans un contexte urbain en mutation, cela nécessite une approche intégrée. La figure 4 est une proposition du processus de gouvernance durable des zones humides.

Figure 4 : Processus de Gouvernance Durable des Zones Humides



Source : Auteurs / Napkin, Mars 2025

Face à la pression urbaine croissante qui menace les zones humides de Bouaké, la mise en œuvre d'un cadre de gouvernance durable repose sur un ensemble cohérent d'actions articulées autour de cinq axes majeurs. Le premier pilier, l'évaluation environnementale participative, est essentiel pour comprendre l'état actuel des écosystèmes et anticiper les impacts futurs. Elle permet d'intégrer les connaissances locales aux analyses scientifiques afin d'élaborer des diagnostics partagés, crédibles et ancrés dans le vécu des populations. Cette approche assure une meilleure appropriation des résultats et renforce la légitimité des décisions prises. Le deuxième axe insiste sur l'implication effective des parties prenantes, à savoir les pouvoirs publics, les agriculteurs, les chefs coutumiers, les opérateurs économiques et les organisations de la société civile. Une telle concertation est indispensable pour réduire les tensions autour de l'usage du sol et pour garantir que les décisions tiennent compte des intérêts divergents, en particulier ceux des groupes vulnérables souvent marginalisés. Le troisième levier concerne le

renforcement du cadre réglementaire et juridique, qui constitue une condition sine qua non pour encadrer les usages du foncier et sanctionner les occupations illicites ou destructrices. Il s'agit notamment d'appliquer les textes existants sur la protection des zones humides, mais aussi de les adapter aux réalités locales, souvent complexes et en constante mutation. À cela s'ajoute le besoin pressant d'actions de sensibilisation et d'éducation environnementale. Celles-ci visent à éveiller les consciences, à modifier les comportements et à diffuser une culture de la préservation des ressources naturelles, en ciblant particulièrement les jeunes, les femmes et les nouveaux habitants urbains peu informés. Enfin, la mise en place d'un système de suivi-évaluation communautaire permet de garantir la continuité et l'efficacité des mesures adoptées. En confiant une partie de la surveillance et de l'évaluation aux communautés elles-mêmes, on favorise la transparence, la redevabilité et l'ajustement progressif des stratégies selon les évolutions du terrain. Pris ensemble, ces cinq axes constituent les fondements d'une gouvernance environnementale inclusive, pragmatique et résolument tournée vers la durabilité

3. Discussion

Les résultats obtenus montrent clairement que Bouaké est engagée depuis deux décennies dans un processus d'urbanisation rapide, qui bouleverse en profondeur l'organisation de son espace. Cette dynamique, marquée par une forte croissance démographique et une extension spatiale significative, n'est pas sans conséquences sur les zones humides et les terres agricoles. Cette situation s'inscrit dans une tendance plus large observée dans de nombreuses villes africaines, où l'urbanisation progresse souvent au détriment des milieux naturels. Comme le note Manirakiza (2015, p. 1), l'Afrique connaît depuis les années 1950 un développement urbain spectaculaire, transformant les villes en pôles économiques majeurs, mais aussi en lieux de fortes tensions foncières et écologiques.

Dans le cas de Bouaké, la population est passée de 461 618 habitants en 1998 à plus de 832 000 en 2021 (INS-RGPH, 1998, 2021). Cette croissance démographique a naturellement entraîné une demande accrue en logements, en infrastructures et en services, ce qui s'est traduit par une expansion importante des surfaces urbanisées, passant de 7 349 ha en 2002 à plus de 10 360 ha en 2024. Mais cette évolution a un coût. Elle se fait en grande partie sur les zones humides, dont la superficie a chuté de 3 171 ha à seulement 2 337 ha sur la même période. En d'autres termes, un quart de ces espaces a disparu en deux décennies. Or, ces zones humides sont loin d'être de simples « réserves de terrain ». Elles jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique de la ville. Elles régulent les eaux de ruissellement, atténuent les inondations, filtrent les polluants, et constituent surtout des espaces agricoles riches et stratégiques. Leur disparition affecte

directement les populations qui y pratiquaient le maraîchage, le riz ou d'autres cultures vivrières. Selon les données recueillies, 68 % des agriculteurs interrogés déclarent avoir perdu plus de la moitié de leurs surfaces cultivables. Ce chiffre alarmant témoigne d'un véritable basculement socio-économique. Il confirme les mises en garde exprimées dès les années 1970 par K. Atta (1978, p. 95), qui évoquait déjà les tensions croissantes autour de la terre à Bouaké, dans un contexte d'urbanisation rapide. La figure 3 de cette étude vient renforcer ce constat en identifiant cinq enjeux majeurs liés à la régression des zones humides : la montée de l'insécurité alimentaire, la perte de biodiversité, la dégradation des services écologiques, la multiplication des conflits fonciers, et enfin, la précarisation des petits producteurs agricoles. Ces enjeux sont interdépendants. Ils traduisent une rupture entre le développement urbain tel qu'il est mené actuellement, et les principes de durabilité. Ce résultat rejoint les analyses de Marius-Gnanou (2008, p. 143), pour qui l'urbanisation en Afrique, lorsqu'elle s'effectue sans régulation, engendre des déséquilibres difficiles à corriger sur le long terme. Face à cette situation, les propositions avancées apparaissent comme des pistes solides vers une gouvernance plus responsable. Il s'agit notamment de renforcer les outils d'évaluation environnementale, d'impliquer réellement les acteurs locaux (populations, autorités, société civile), d'adapter le cadre légal, de sensibiliser les communautés, et de mettre en place un suivi rigoureux des actions menées. Ces recommandations rejoignent celles de Le Bris (1996, p. 33), qui soulignait déjà l'importance d'une planification urbaine inclusive et anticipatrice, construite à partir du dialogue entre les acteurs du territoire. Enfin, les observations de terrain, illustrées par les photographies, viennent donner un visage humain à ces transformations. Au quartier Municipal, par exemple, un site autrefois consacré au maraîchage a été totalement recouvert par des habitations. Ce type de mutation, fréquent, confirme la vitesse à laquelle les espaces agricoles sont absorbés par la ville.

Conclusion

Les données révèlent une urbanisation rapide et souvent incontrôlée à Bouaké, qui se développe principalement aux dépens des zones humides, pourtant essentielles à l'équilibre écologique de la ville. Cette tendance met en évidence la nécessité d'une gestion foncière plus rigoureuse, mais aussi d'une valorisation intelligente des terres agricoles encore disponibles. Il devient impératif de trouver un juste équilibre entre les besoins en logements, la sécurité alimentaire des populations et la préservation de l'environnement. Dans ce contexte, il est plus que jamais urgent de repenser l'aménagement du territoire à Bouaké en s'appuyant sur des principes de durabilité, capables de guider un développement urbain plus harmonieux et résilient.

Références Bibliographiques

- ATTA Kouadio, 1977, *La croissance urbaine en Côte d'Ivoire : le cas de Bouaké*, Éditions Universitaires Ivoiriennes, Abidjan, 165 p.
- CAD (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE), 2017, *L'Afrique urbaine : dynamisme et défis*. Paris : OCDE Éditions, 84 p.
- Institut National de la Statistique (INS), 1975, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat* (RGPH) 1975. Abidjan, INS, 110 p.
- Institut National de la Statistique (INS), 1988, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat* (RGPH) 1988. Abidjan : INS, 134 p.
- Institut National de la Statistique, 1998, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat* (RGPH 1998), INS, Abidjan, 234 p.
- Institut National de la Statistique, 2021, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021), résultats globaux*, INS, Abidjan, 318 p.
- KOSSI Marius-Gnanou, 2008, *Urbanisation et recomposition socio-spatiale en Afrique de l'Ouest*, L'Harmattan, Paris, 240 p.
- KOUAKOU Yao Emmanuel, TRAORÉ Siaka, et DIBI Bi Irié, 2010, *Urbanisation et insécurité alimentaire dans les grandes villes ivoiriennes : cas d'Abidjan*, Abidjan, In Université de Cocody, Département de Géographie, 22 p.
- LE BRIS Émile, 1996, *Territoires, villes et gouvernance en Afrique*, Karthala, Paris, 284 p.
- MANIRAKIZA Venant, 2015, *Urbanisation et recomposition des espaces urbains en Afrique Subsaharienne*, Presses de l'Université du Burundi, Bujumbura, 196 p.
- MBADE Sidi Abdrahmane, 2018, *L'urbanisation galopante et ses impacts sur l'agriculture urbaine au Sénégal : cas de Daka*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Faculté de Géographie, 158 p.
- MOULA Elhadji Amadou, DIOP Mamadou, et GAYE Issa, 2015, *Agriculture urbaine et développement durable en Afrique de l'Ouest*. Dakar : ENDA Tiers Monde, 147 p.
- NGUENDO Hervé Blaise Yegnan, TCHAMDA Charlotte Ndinda, et KAMDEM Clémentine. 2006. *Dynamiques de la population urbaine en Afrique centrale*. Yaoundé : Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), 102 p.
- TAMBWE Mudiayi, 2015, *Urbanisation et insécurité alimentaire en Afrique*. Kinshasa : Presses Universitaires du Congo, 132 p.
- YAPI-DIAHOU Alphonse, 2000, *Aménagement urbain et accès au sol en Côte d'Ivoire*, Le Harmattan, Paris, 194 p.